

# Statement

Secretary of  
State for  
External Affairs



# Déclaration

Secrétaire  
d'État aux  
Affaires  
extérieures

91/14

## SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

### NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

LORS D'UN DÉJEUNER OFFERT PAR

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CALGARY

CALGARY (Alberta)  
Le 1<sup>er</sup> mars 1991

Affaires extérieures et  
Commerce extérieur Canada

External Affairs and  
International Trade Canada

Canada

Le monde a été mis au défi par l'agression de Saddam Hussein. Et le monde a été changé par notre réponse à cette agression. Nous devons nous assurer que ce changement reste positif. La garantie du respect du droit international a été notre objectif immédiat. L'obtention d'une paix durable doit être notre objectif à long terme.

C'est pourquoi nous ne pouvions pas accepter la réponse conditionnelle de l'Iraq, et surtout pas une réponse qui aurait maintenu les revendications iraqiennes sur le Koweït ou limité la capacité des Nations Unies de maintenir certaines sanctions jusqu'à ce que l'Iraq ait donné des assurances concernant ses armements.

C'est aussi pourquoi le Canada a tellement mis l'accent sur les moyens à prendre, dans l'après-guerre, pour régler des questions trop longtemps ignorées - comme celle des armements -, pour faciliter la reconstruction de la région, pour favoriser la coopération économique à long terme et pour continuer à renforcer les Nations Unies.

Il se pose un défi immédiat de reconstruction économique, surtout au Koweït, et d'assainissement de l'écologie du Golfe. Nous avons déjà répondu activement à cette dernière tâche.

Nombre des besoins liés à la reconstruction du Koweït se situent dans des domaines où les Canadiens ont de grandes compétences. Notre ambassadeur au Koweït, M. Larry Dickenson, retourne aujourd'hui à notre Ambassade dans la capitale, et nous prenons déjà des mesures pour combler les besoins du Koweït avec les ressources que le Canada peut fournir. Je m'attends à retourner moi-même dans la région la semaine prochaine pour m'enquérir de ces besoins. Et cet après-midi, je rencontrerai des Albertains dont les conseils et la coopération sont requis.

Le monde n'a pas fait front commun contre l'agression au Koweït pour voir cette région à nouveau déchirée par une autre guerre dans les mois ou les années qui viennent. Le monde ne peut laisser une victoire devenir une trêve, une occasion pour les nations de se réarmer, de se regrouper et de reprendre la guerre. La paix qui est maintenant envisageable doit être plus qu'une pause; elle doit devenir une période pendant laquelle cette région et le reste du monde absorbent les leçons des sept derniers mois et agissent en conséquence -- avec audace, détermination et imagination.

Je voudrais vous parler aujourd'hui des efforts du Canada pour empêcher cette guerre et pour aider à garantir la victoire une fois que la guerre est devenue nécessaire, ainsi que de notre engagement à bâtir maintenant une paix durable.

Le plus remarquable dans cette guerre, c'est ce qui l'a précédée. La communauté internationale ne s'est pas lancée aveuglément dans le conflit. Les nations prises individuellement n'ont pas réagi unilatéralement et par la force. Devant l'agression, la communauté internationale a manifesté sa volonté commune par la diplomatie - par le biais de 12 résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU adoptées pour la plupart à l'unanimité - et par une pause explicite pour la paix qui a donné à Saddam Hussein toutes les chances de faire marche arrière.

Les choses auraient pu se passer autrement. Ce fut souvent le cas par le passé. Nous sommes habitués à voir l'agression ignorée ou combattue aveuglément. Mais cela ne s'est pas produit dans ce cas-ci. Les pays n'ont pas fait la sourde oreille, et ils ne se sont pas précipités sur leurs armes. Après le 2 août, nous avons plutôt vu une extraordinaire période d'efforts diplomatiques persistants et insistants; nous avons vu les efforts diplomatiques les plus vastes et les plus intenses de l'histoire moderne; nous avons été les témoins d'une période où des pays représentant tous les continents, toutes les confessions et toutes les idéologies ont tenté de contrer pacifiquement l'agression.

Le Canada a fièrement contribué à cet effort. Nous avons coparrainé 10 des 12 résolutions du Conseil de sécurité. Nous avons travaillé sans relâche pour nous assurer que toute mesure prise par la communauté internationale le serait sous l'égide de l'ONU. Saddam Hussein avait défié l'ordre international. Nous voulions que ce défi soit relevé par des mesures autorisées par l'Organisation des Nations Unies - la seule organisation universelle que nous ayons pour soutenir cet ordre.

Cet effort a réussi. Mais il aurait pu échouer. Au début du conflit, certains pressaient le président Bush de lancer unilatéralement une attaque de haute précision pour contrer l'agression de Saddam. Le Premier ministre, lorsqu'il a rencontré le Président à Kennebunkport, lui a dit que cela représentait une option qui n'était ni sage, ni acceptable. Les États-Unis n'ont pas lancé cette attaque. Les États-Unis se sont tournés vers les Nations Unies.

Plus tard, à l'ONU, il a été mentionné qu'il n'était pas nécessaire d'obtenir l'autorisation de l'Organisation pour recourir à la force. Encore une fois, notre ambassadeur auprès des Nations Unies a fermement soutenu que toute action devait être autorisée par l'ONU -- non parce que nous voyions l'ONU comme une fin en soi mais plutôt parce que nous considérons l'ONU et sa Charte comme le moyen d'atteindre la fin que nous recherchons, soit le respect de l'ordre international et le maintien du droit international.

Et nos vues -- évidemment partagées par d'autres -- ont encore une fois prévalu. Chaque mesure prise par la communauté internationale pour convaincre Saddam Hussein de se retirer du Koweït a été prise sous l'autorité explicite et claire du Conseil de sécurité des Nations Unies.

En novembre, alors que l'espoir de paix commençait à s'estomper, j'ai rencontré les présidents Ozal et Moubarak, le roi Hussein et le premier ministre Shamir pour obtenir leur point de vue. Sur la base de ces discussions, le Premier ministre a fait parvenir une lettre au Secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, à la veille de son départ pour sa dernière mission à Bagdad. Une mission qui devait échouer. Cette lettre contenait les éléments de base d'un plan de paix qui nous semblait viable : le retrait complet des troupes iraqiennes; un processus pour régler pacifiquement les différends qui opposent l'Iraq et le Koweït; une garantie de non-agression de la part de toutes les parties concernées; et un engagement d'examiner les autres problèmes qui affligent le Moyen-Orient. M. Perez de Cuellar a présenté à Bagdad une proposition qui ressemblait de très près à celle du Premier ministre. Cette proposition a été rejetée par Saddam Hussein. C'était une autre porte fermée, une autre possibilité rejetée. Mais Saddam doit se dire aujourd'hui qu'il aurait bien dû choisir une approche différente.

Le Canada a déployé des efforts considérables, tout comme les autres pays. Le monde a vraiment donné une chance à la paix, mais Saddam Hussein l'a forcé à entrer en guerre.

Le 16 janvier, après une longue pause pour la paix, le Canada et 28 autres membres des Nations Unies ont entrepris de réaliser par la force ce qui ne pouvait être accompli par la diplomatie.

Nous, les Canadiens, sommes un peuple pacifique qui ne va pas en guerre de bon coeur. Pour certains pays, la guerre est un passe-temps national, une préoccupation permanente. Pour nous, elle n'est ni une préférence, ni une pratique, ni un principe.

Laissez-moi préciser ce qui n'était pas l'objet de cette guerre.

Ce n'était pas le pétrole. Certes, le pétrole a joué un rôle dans les calculs sans scrupule faits par l'Iraq avant d'attaquer le Koweït. L'agression de Saddam Hussein a eu des répercussions sur le prix du pétrole qui ont été très graves pour les pays qui dépendent du cours du disponible. De plus, personne ne pouvait être rassuré en voyant Saddam Hussein utiliser 40 % du pétrole mondial comme moyen de pression. Le pétrole est donc un facteur, mais non un principe. Le Canada n'a pas risqué la vie de ses soldats pour épargner quelques cents le litre d'essence.

Ce n'était pas non plus une guerre pour la démocratie. Le Koweït n'est pas une démocratie au sens où l'entendent les Canadiens; mais certains signes antérieurs au 2 août laissaient croire qu'il pouvait finir par en devenir une. Il est possible que les Canadiens n'adoptent pas le régime en place au Koweït, mais là n'est pas la question. La paix n'appartient pas exclusivement à ceux qui ont assez de chance pour vivre dans un régime démocratique. La paix est un droit universel, tandis que la violence est un mal universel. La Charte des Nations Unies et tout le droit international se fondent sur ces principes fondamentaux. Si les pays ne s'y conforment pas, il devient presque impossible de bâtir la démocratie.

Enfin, le Canada n'était pas en guerre pour défendre les intérêts des autres, pas plus que l'Australie, l'Argentine, la Syrie, le Sénégal, la Grande-Bretagne ou le Bangladesh, pas plus que les nombreux autres pays membres de la Coalition.

Le principe que nous défendons n'est pas étranger, mais canadien. C'est le principe selon lequel on ne peut tolérer que l'agression fasse partie de la politique d'un État. C'est pour ce principe que 100 000 Canadiens ont donné leur vie pendant les deux guerres mondiales et la Guerre de Corée. C'est ce principe qui a conduit les Canadiens à participer à la rédaction de la Charte des Nations Unies, il y a 46 ans, afin que ces sacrifices ne soient plus jamais nécessaires. C'est ce principe qu'ont défendu les 43 000 Casques bleus canadiens au nom des Nations Unies. C'est ce principe que proclament tous les pays, mais que trop peu défendent.

Voilà pourquoi nous sommes dans le Golfe. Non pas pour le pétrole, pour la démocratie, ou pour les autres, mais bien pour un principe que les Canadiens ont toujours défendu et dont ils ont besoin pour que règne un ordre garantissant leur sécurité et leur prospérité.

Ceux qui s'opposent à la guerre du Golfe font une association douteuse quand ils comparent le fait d'éviter la guerre et le maintien de l'ordre. Pourtant, l'ordre ne règne pas automatiquement sur le plan international, pas plus qu'à l'intérieur des frontières. L'ordre se fonde sur des principes qui doivent être défendus. Si ce n'était pas le cas, et qu'ils étaient impunément violés, il seraient vidés de leur sens. L'ordre deviendrait le désordre, et les pays dépendraient uniquement de leur richesse. L'ordre international ne serait rien d'autre qu'une hiérarchie des préséances.

Un contexte international semblable ne serait pas à l'avantage du Canada. Même si notre pays exerce une influence considérable, il n'est pas une superpuissance. Nous dépendons d'un ordre qui ne repose pas uniquement sur le pouvoir, mais qui

est fondé sur les principes universels du droit international; c'est cet ordre que nous défendons et bâtissons actuellement dans le golfe Persique. Nous n'y défendons pas seulement le Koweït, mais aussi le Canada.

Si le monde n'avait pas réagi devant l'attaque de Saddam Hussein, dans quelles autres circonstances l'aurait-il fait? L'invasion du Koweït était le cas le plus évident et le plus éhonté d'attaque non provoquée depuis la Seconde Guerre mondiale. Si, avec la fin de la Guerre froide et la disparition des anciens obstacles, le monde avait fermé les yeux et s'était caché la tête dans le sable tout en laissant le Koweït s'ajouter à la longue liste des victimes innocentes, comment aurions-nous alors pu parler d'ordre? Il aurait fallu admettre qu'il n'existait pas et que le monde n'était qu'une gigantesque foire d'empoigne où les puissants écrasent les faibles.

En outre, si les membres des Nations Unies étaient incapables de réagir ensemble dans un tel cas, comment les grandes puissances pourraient-elles avoir encore envie de s'adresser à l'Organisation des Nations Unies? Celle-ci serait tout d'abord discréditée et ensuite désertée, rejoignant la Société des Nations dans les poubelles de l'Histoire, un autre monument à l'incapacité du monde à s'extirper de la loi de la jungle.

C'est pourquoi cette guerre était nécessaire. C'est aussi pourquoi nous devons maintenant bâtir la paix avec autant de conviction que nous avons livré bataille.

Rares sont les occasions qui ne s'accompagnent pas de risques. Et cette guerre justement, puisqu'elle donne une nouvelle occasion -- et l'obligation -- de construire un ordre fondé sur le droit, présente en même temps des risques que nous devons affronter avec franchise et conviction.

Ces risques sont réels. Risque venant du profond ressentiment du monde arabe devant ce qu'il voit comme une autre ingérence de l'extérieur dans sa région. Risque de tensions entre les États arabes, les uns étant du côté de la Coalition et les autres non. Risque de voir la mésentente entre Israël et ses voisins subsister, facteur que Saddam Hussein a d'ailleurs essayé d'exploiter avec cynisme, en vain sur le champ de bataille, mais avec un certain succès auprès de l'homme de la rue. Risque de chercher la sécurité dans des solutions périmées, des solutions qui n'ont pas été efficaces hier, et qui ne le seront pas plus demain -- on pense ici au réarmement, à l'éternelle recherche de cette insaisissable balance du pouvoir. Risque de voir les Nations Unies ne pas être appuyées, mais être plutôt évitées et accusées de masquer des préférences nationales sous des dehors de principes mondiaux.

Pour réduire ces risques, il faut agir sans attendre. La tâche sera ardue. Bon nombre de ces problèmes sont attribuables non pas à la négligence mais bien à de véritables difficultés. Les solutions seront progressives. Plusieurs seront à long terme. Mais nous devons nous y mettre tout de suite, sans quoi l'Histoire jugera nos actions dans le Golfe comme minimales -- une autre occasion manquée, un autre défi que nous n'aurons pas réussi à relever.

Si vous le permettez, j'aimerais d'abord énoncer les principes de la paix. En voici quatre qui, à mon avis, s'appliquent dans ce cas.

Premièrement, la paix ne pourra être construite qu'avec la participation des pays de la région elle-même. Une paix imposée serait une paix inopérante.

Deuxièmement, la paix doit être juste et équitable. Les Nations Unies et le droit international ont prévu le recours aux indemnités en cas d'agression. Mais la victoire ne doit pas se transformer en vengeance.

Troisièmement, pour que la paix soit durable, il faudra s'attaquer à l'ensemble des problèmes qui affligent la région. Autrement dit, il faudra penser aux autres conflits, et notamment régler la question israélo-arabe; enrayer les symptômes des conflits -- la prolifération des armes de destruction massive, le commerce des armes, la soif insatiable de sphères d'influence; s'en prendre aux causes profondes des conflits -- la répartition inégale de la richesse entre les sociétés et à l'intérieur de celles-ci, le manque de coopération entre les pays et la fragilité des régimes politiques auxquels le peuple devrait participer davantage.

Quatrièmement et dernièrement, la paix doit passer par les Nations Unies. Après le 2 août, le monde s'en est remis à l'ONU pour qu'elle renverse pacifiquement l'agression. Après le 15 janvier, lorsque les tentatives de paix ont échoué, les membres des Nations Unies ont décidé de renverser l'agression par la force. Et maintenant que la victoire est toute proche, les membres des Nations Unies doivent se servir de cette organisation pour construire une paix efficace.

Le 12 février, le Premier ministre a donné les éléments d'un ensemble de propositions qui à notre avis commencent à mettre ces principes de paix en pratique. Nous les étudions de très près -- avec les Nations Unies, avec nos partenaires de la Coalition et avec d'autres intervenants de l'intérieur et de l'extérieur de la région. Je ne reprendrai pas ces principes, mais il y en a un que j'aimerais faire ressortir et développer : l'obligation d'arrêter la course aux armements.

Pendant 45 ans, la recherche de la sécurité au Moyen-Orient s'est faite principalement par la voie des armes. C'était de la folie. Résultat : l'échec. Des milliards et des milliards de dollars dépensés en armes -- et pour quoi? Pour cinq guerres entre Israël et ses voisins. Pour que le Liban soit réduit à un tas de décombres.

Et pour cette guerre, une guerre dans laquelle 95 % des armes de l'arsenal de Saddam Hussein avaient été fournies par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, dont le mandat est de maintenir la paix et la sécurité internationales; une guerre dans laquelle des dizaines de sociétés occidentales ont contribué à donner à Saddam les moyens d'une guerre chimique; une guerre dont le coût pour la Coalition dépasse largement les profits qui sont allés à des comptes de banques suisses ou aux trésoreries nationales; une guerre dans laquelle nos soldats tombent sous les coups de fusils que les gouvernements de la Coalition ont vendus à l'Iraq.

Vingt-huit nations ont approvisionné l'Iran et l'Iraq pendant leur guerre de huit ans. Entre 1984 et 1988, la valeur monétaire des principales exportations d'armes était plus élevée pour l'Iraq que pour n'importe quel autre pays développé ou en développement. Pendant la même période, cinq des six principales destinations des armes étaient des pays du Moyen-Orient - région en grande partie sous-développée qui a dépensé une plus grande part de son produit national brut en armes que toute autre région du globe.

Il existe par ailleurs un phénomène parallèle inquiétant : la multiplication des nouveaux fournisseurs dans les pays en développement, dont plusieurs ne soumettent leurs exportations d'armes qu'à des restrictions minimales. Entre 1984 et 1988, 99 % des armes exportées par la Syrie étaient destinées à des pays en guerre. Et de même pour 86 % des exportations égyptiennes et 40 % des exportations brésiliennes.

Tout cela est insensé. Il faut en finir. Sinon -- si le monde continue à traiter cette région comme un tout mis aux enchères et non comme une poudrière -- nous aurons échoué. L'ONU a imposé un embargo sur les armes contre l'Iraq. Lorsque cette guerre sera bien terminée, l'ONU devra prendre des mesures rigoureuses pour contrôler la vente d'armes, pas seulement à l'Iraq, mais aux pays du Moyen-Orient et des autres régions.

Les difficultés qui nous attendent sont énormes :

1. Certes, chaque pays a le droit de se défendre. Mais à quel moment un acte prudent de défense devient-il un acte déstabilisateur? À quel moment doit-on s'arrêter?



2. Bien que les armes puissent contribuer à un conflit, elles sont également un symptôme de conflit. Les pays ont donc un sérieux problème de sécurité à régler. Comment peut-on parler de réduction des armes alors qu'il y a des conflits à finir?
3. Même si l'économie du Canada repose peu sur l'exportation des armes, celle d'autres pays en est fortement tributaire. Alors comment peut-on convaincre ces pays d'accepter davantage de restrictions et de contrôles?
4. Il ne faut pas percevoir les restrictions au commerce des armes comme une stratégie discriminatoire que le Nord impose au Sud. Nous devons tous réduire nos armements.
5. À quel moment une arme sert-elle à la défense plutôt qu'à l'attaque? Qu'est-ce qui fait qu'une arme a un effet stabilisateur ou déstabilisateur? Qui décide? Qui interprète?
6. La différence entre les articles militaires et non militaires est de plus en plus subtile. Elle est même souvent impossible à faire. Les composés chimiques qui servent à la fabrication des plastiques et des engrais pourraient très bien servir à la fabrication d'armes. Alors, comment peut-on resserrer le commerce des armes sans restreindre du même coup l'ensemble du commerce?

Ces difficultés incitent à la prudence, mais elles ne nous dégagent pas de notre devoir d'agir. Afin de donner un élan politique aux négociations en cours et de lancer de nouvelles initiatives, le Premier ministre a proposé la tenue d'un sommet mondial sur les instruments de guerre et les armes de destruction massive qui se tiendrait sous l'égide des Nations Unies. Le Premier ministre en a discuté avec le Secrétaire général de l'ONU, qui, enthousiaste, a appuyé cette proposition sans réserve. La semaine dernière, alors que j'étais de passage à Stockholm, j'en ai fait part à mes collègues des pays nordiques. Ils ont eux aussi manifesté leur appui. Nous poursuivrons donc cette entreprise avec vigueur au cours des semaines et des mois à venir. Nous examinerons aussi comment prévenir le recours à la dégradation de l'environnement comme instrument de guerre ainsi que l'a fait Saddam Hussein en polluant délibérément le Golfe.

Dans le cadre de nos efforts pour régler les problèmes de contrôle des armements mis en lumière par la guerre du Golfe, je désire vous annoncer que le Canada prendra les mesures supplémentaires suivantes.

Premièrement, nous proposerons que les pays signataires de l'Accord sur les forces armées conventionnelles en Europe limitent à ce continent leurs exportations d'armes visées par cet accord. Les surplus d'armes de la Guerre froide ne devraient pas servir à alimenter les conflits qui existent ailleurs.

Deuxièmement, le Canada modifiera sans tarder sa Liste des marchandises d'exportation contrôlée. Il portera de 14 à 50 le nombre des précurseurs d'armes chimiques visés afin de limiter les chances que le Canada soit utilisé comme source d'approvisionnement en composantes d'armes chimiques.

Et troisièmement, je rends public aujourd'hui pour la première fois un rapport sur nos exportations d'articles militaires. Ce rapport, qui deviendra une publication annuelle, fait état de tous les articles militaires exportés par catégorie et par destination. Nous voulons ainsi montrer que le Canada est fermement résolu à afficher une plus grande transparence au chapitre du commerce des armes, transparence qui est d'ailleurs essentielle si l'on veut que le monde sache à quoi rime le trafic des armements.

Par elles-mêmes, ces initiatives ne serviront pas à surmonter tout le problème que pose le commerce des armes. La part du Canada sur ce marché est infime. Il faut donc que d'autres pays, plus particulièrement ceux dont les politiques et les pratiques sont plus permissives que les nôtres, agissent -- et qu'ils agissent de façon concertée. Mais nos initiatives ne sont pas vaines -- et je crois qu'elles montrent que nous sommes décidés à concrétiser nos attentes.

On n'établit pas l'ordre par la conciliation. Pas plus qu'on ne redonne du poids au droit international à coup de déclarations. Il faut agir, et parfois aussi faut-il faire des sacrifices et souffrir. Cette guerre l'a bien prouvé. Mais elle a également prouvé autre chose. Que nous ne parviendrons jamais à instaurer l'ordre ou à raffermir la règle de droit si nous nous y attaquons seulement avec une mentalité de pompier. Ce n'est pas en limitant les désastres qu'on réussira à instaurer la paix dans le monde. Nous devons renforcer la sécurité mondiale, favoriser un esprit de confiance et accroître la stabilité -- de sorte que les conflits risquent moins, lorsqu'ils se produisent, de dégénérer en catastrophe. Ces tâches n'évoquent pas la gloire et les émotions liées au combat. Mais elles sont plus nécessaires que jamais. Elles sont plus vitales à la survie de notre planète où il est impossible de vivre dans l'isolement et où la sécurité est indivisible.

La communauté internationale a fait monter les enjeux et relever les critères lorsqu'elle a réprimé l'agression de Saddam Hussein contre le Koweït. Et en agissant ainsi, elle s'est posé un autre défi -- celui d'apprendre par son expérience

ou d'échouer en faisant une croix sur le passé. À la Coalition qui a maintenant l'avantage, permettons de mettre davantage ses principes au service du monde entier. Une coalition qui ne combattra plus l'agression, mais qui bâtira la paix. Une coalition qui inculquera la courtoisie à partir des séquelles de ce conflit. Voilà ce que doit être notre prochain objectif. Que ce soit aussi notre prochaine victoire.